

Livret de rentrée 2025

Région
île de France



Déploiement du Programme
pour le Numérique Éducatif
des lycées franciliens



Programme pour
le Numérique Éducatif
des lycées de la
Région Île-de-France



Pilotage
Pascal Coroller



Monlycée.net (PSN)
Guy DAROLES



Monlycée.net (PSN)
Rémy TAMBAUD



Manuels et Ressources
Alexandra MOUNIER



Équipements numériques
Stéphane ANDREUCCI



Numérique Responsable
Martin LE-ROY



Centre de services
Edith STYCZYNSKI



Réseau / Très Haut Débit
Sébastien JAUGEAS



**Off re applicative et
équipements des filières**
Patrick MAZARS



**Infra DC
et serveurs**
Christian LEGALL



**Infra DC
et serveurs**
Martial KLEIN

LES PARTENAIRES



Sommaire

01



Équipements numériques

Ordinateurs portables	p.04
Écrans numériques interactifs	p.10
Équipements fixes et salles informatiques	p.10

02



Services numériques

Plateforme de services Monlycée.net	p.11
Manuels et ressources numériques	p.13
Service de virtualisation	p.18

03



Gestion des infrastructure numériques

Maintenance et support	p.19
Collecte D3E	p.21

04

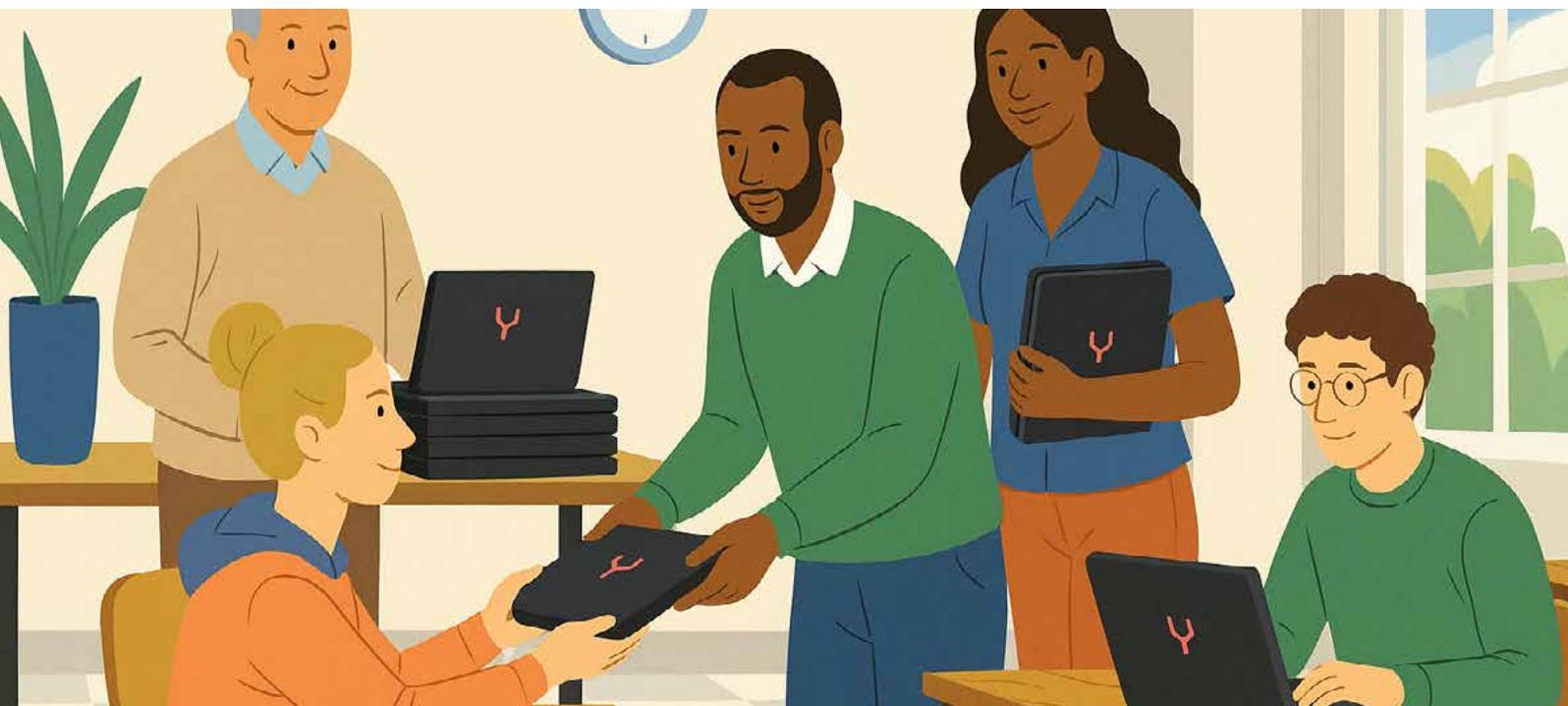


Pilotage et accompagnement

Les interlocuteurs du numérique	p.22
Les interlocuteurs de mon établissement	p.25

01 Équipements numériques

- Équipements individuels des élèves, enseignants et personnels administratifs
- Équipements des établissements



ORDINATEURS PORTABLES

Politique de dotation régionale

La Région Île-de-France poursuit sa politique d'équipement individuel des élèves et des enseignants.

À partir de cette rentrée 2025, les élèves ont la possibilité de ne pas accepter l'ordinateur portable proposé par la Région Île-de-France.

En cas de refus de l'équipement fourni par la Région, les élèves devront obligatoirement utiliser leur équipement individuel personnel afin d'accéder aux ressources numériques.

Nota : La Région ne portera pas la responsabilité du bon fonctionnement ou de la réparation d'un équipement personnel en cas de casse, perte ou vol. L'élève s'assurera du bon fonctionnement et de la mise à jour de son équipement.

Support aux utilisateurs

Les élèves, enseignants et équipes administratives dotés d'un ordinateur individuel fourni par la Région ont accès à un **tchat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h**

Lignes d'assistance dédiées aux proviseurs et les coordonnateurs :

- 09 70 25 28 14

- assistanceidf@unowhy.com



Distribution des ordinateurs aux élèves et enseignants

26.05
20.06



Réservation des créneaux de livraison

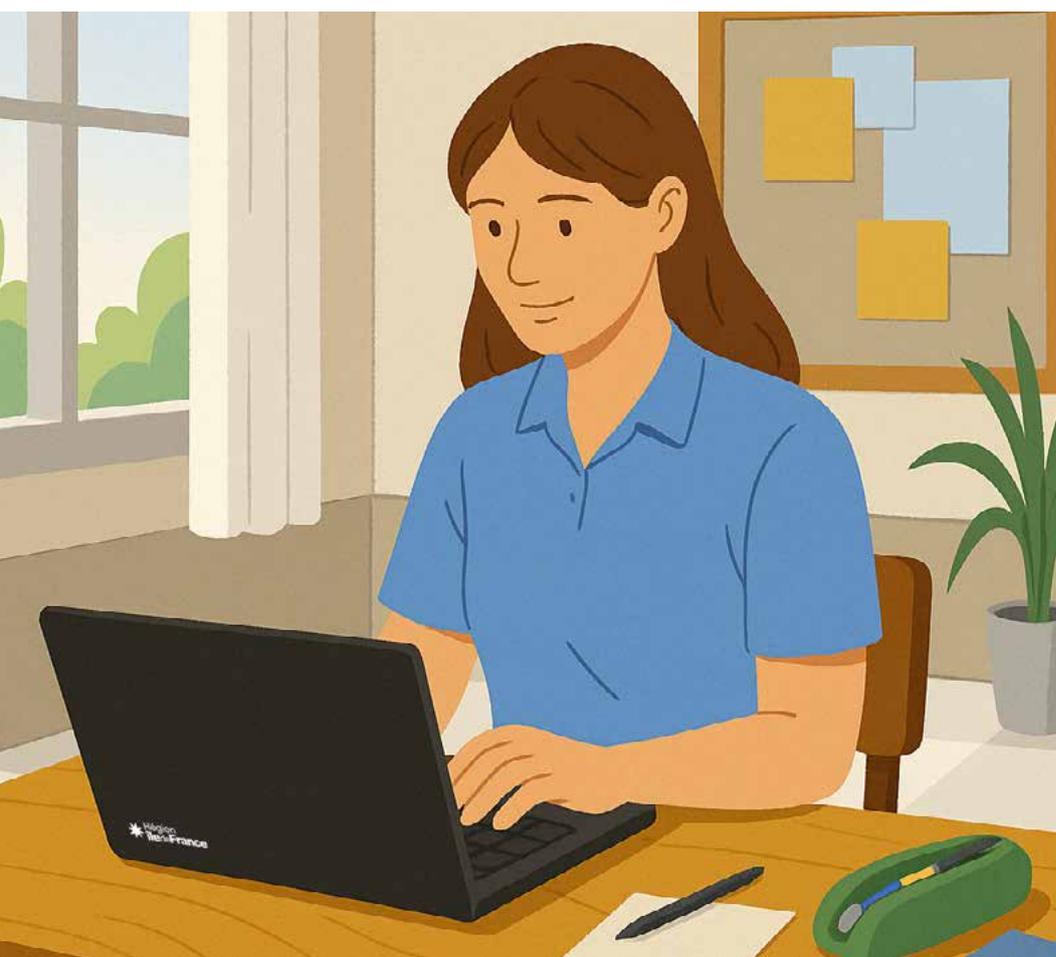
Envoi d'un e-mail à l'adresse « **ce.UAI** » pour réserver les créneaux. La procédure de **réservation** s'effectue en ligne dans l'outil **DateBook** (accessible dans Monlycee.net). Pour accéder à l'outil, le compte de l'utilisateur doit être rattaché au groupe manuel « La Poste » par l'administrateur local Monlycee.net. Pour tout besoin d'assistance concernant l'outil DateBook, rapprochez vous du support.



Prérequis avant livraison

Avant la distribution des PC, il faut :

- ✓ Que la base élèves (SIECLE) soit **remontée dans le SI académique 7 jours ouvrés avant la date de livraison**. Les bases enseignants doivent être remontées dans le SI académique le plus rapidement possible pour garantir une dotation rapide.
- ✓ **Communiquer l'ordre de passage des classes** sur l'outil DateBook de La Poste 3 jours ouvrés avant la date de distribution. Il devra être respecté pour le bon déroulement de la distribution.
- ✓ **Distribuer les comptes Monlycée.net aux élèves** (les élèves doivent avoir activé leur compte pour pouvoir ouvrir leur session).
- ✓ **Prévoir une salle d'une surface suffisante** pour accueillir une classe, les techniciens et le stock de PC.
- ✓ **Mobiliser une personne du lycée** au début de la prestation pour **accompagner les agents** et à la fin de la prestation pour **valider l'intervention** (nombre de PC distribué et non-distribués).



09.09
02.10

Livraison

Un agent du lycée accueille le livreur, indique le lieu de stockage, signe et tamponne les bons de livraison (une copie vous est remise, et une autre doit rester sur la palette). Le lieu de stockage doit être au plus proche de la salle réservée pour la distribution.



Le lendemain de la livraison

Distribution

Le lendemain de la livraison, les distributions ont lieu **à partir de 9h ou de 14h** : les agents de La Poste arrivent sur site **30 minutes avant** et doivent pouvoir **accéder aux salles de stockage** et de livraison dès leur arrivée.

Temps de distribution estimé = 20 minutes par classe.

Les agents de La Poste appellent les élèves par leur nom et prénom et leur remettent un PC, ses accessoires et son document de prise en main. Un représentant de l'établissement doit être présent pour garantir l'identification des élèves.

La dotation en ordinateur ne concerne que les élèves remplissant les trois conditions suivantes :

- Être en 2nde et n'avoir jamais reçu d'ordinateur régional

- Être dans la base de la Place de Services Monlycée.net
- Être présent physiquement le jour de la distribution.

Seuls les élèves présents physiquement lors de la distribution pourront se voir affecter un équipement.

Les ordinateurs non distribués seront mis de côté par les agents de La Poste et récupérés le lendemain en même temps que les cartons vides.

Dans tous les autres cas, la dotation se fera dans le cadre d'un réassort lorsque les conditions seront réunies.



VALIDATION DU SERVICE RENDU

- ✓ Les certificats de distribution doivent être signés électroniquement **en utilisant l'outil DateBook**, par la personne habilitée, dès réception du mail de validation sur l'adresse « ce.UAI ».
- ✓ Le bon d'intervention doit être signé par un agent habilité du lycée.



Réassort en cours d'année (nouveaux enseignants)

Contactez le support pour déclencher l'analyse des bases et la livraison.

- **Pour un réassort de + de 2 PC**, les PC sont livrés à l'établissement par un transporteur.

- **Pour un réassort de 1 à 2 PC**, les PC sont livrés à l'établissement par Colissimo.

Dans les deux cas, un agent du lycée doit valider la réception des colis. La personne habilitée signe électroniquement les certificats de distribution via le lien reçu par e-mail.

Configuration des ordinateurs portables

01. Affectation à un élève ou un enseignant

La synchronisation des mouvements d'élèves dans les établissements d'Île-de-France se fait automatiquement.

Aucun PC ne doit rester dans l'établissement sans affectation.

Aucun changement d'affectation d'un PC déjà utilisé ne peut être réalisé par l'établissement pour des raisons de respect du RGPD.

Les PC déjà utilisés et laissés lors d'un départ (voir page suivante) feront l'objet d'une campagne de récupération pour réinitialisation complète et remise en exploitation.

Les chefs d'établissement et coordonnateurs numériques bénéficient d'une **visibilité sur leur parc d'équipements numériques depuis le MDM.** (système de gestion des équipements).

En cas de problème d'accès au MDM, contactez le support.



02. Validation des conditions d'utilisation

Les conditions de prêt sont validées par l'utilisateur et son représentant légal s'il est mineur au moment de la première connexion à la Place de Services Numériques Monlycée.net.



« Le pack Microsoft Office et la suite LibreOffice sont installés sur tous les PC distribués »

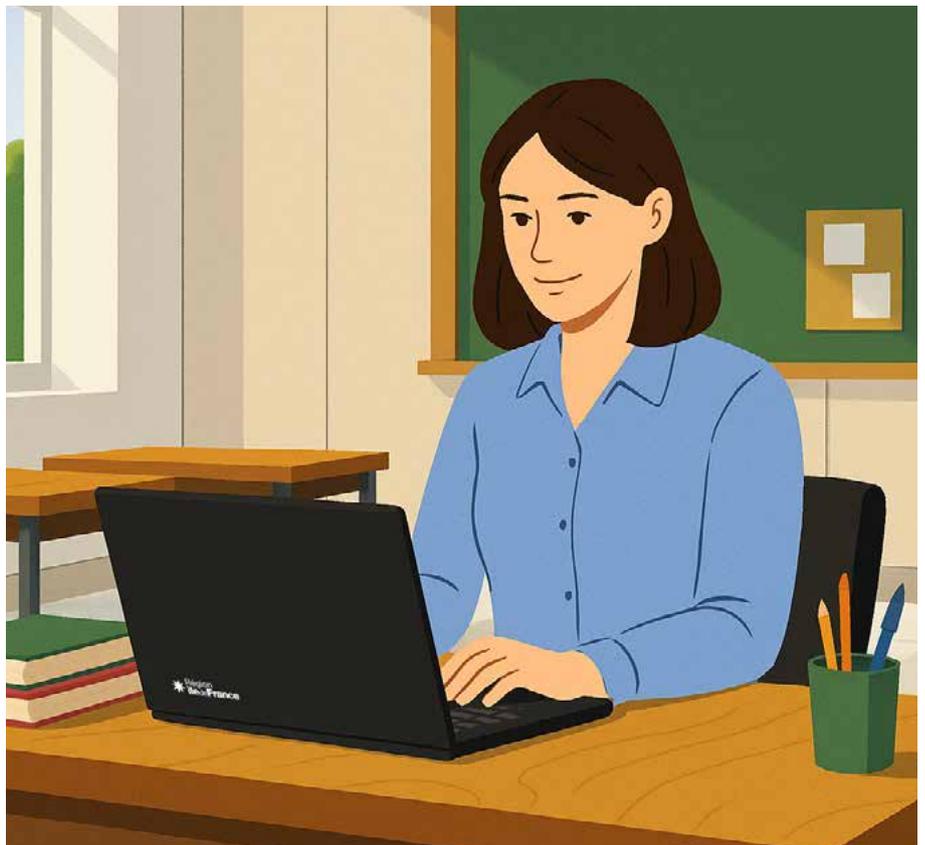


03. Connexion au Wi-Fi

Le Wi-Fi doit être configuré dans le MDM pour permettre aux ordinateurs de se connecter automatiquement au réseau lors de la première connexion. Vous pouvez contacter le support pour obtenir de l'aide dans la mise en place de la configuration.

04. Installation et désinstallation d'applications :

Seules les applications disponibles dans le MDM peuvent être installées sur l'ensemble du parc PC par le gestionnaire du MDM. Leur désinstallation est également possible à partir du MDM. Cependant, les enseignants ont la possibilité d'installer et supprimer des applications en toute autonomie dans le MDM et/ou dans SGOOL Applications.



Départs et fin de scolarité

Mobilité et retraite des enseignants

Les enseignants quittant la Région Île-de-France ou partant à la retraite doivent **rendre leur PC**. Ils seront réinitialisés et reversés dans le stock régional.

Si la mobilité se fait au sein de l'Île-de-France, l'enseignant garde son équipement.

Mobilité ou départ d'un élève

Les élèves quittant la Région Île-de-France sans avoir terminé leur scolarité doivent rendre leur PC. Ils seront réinitialisés et reversés dans le stock régional.

Si la mobilité se fait au sein de l'Île-de-France, l'élève garde son équipement.

En fin de scolarité, les élèves peuvent :

- Conserver leur PC : ils seront désinscrits du MDM avant fin septembre et deviendront administrateurs de leur PC.
- Rendre leur PC : la Région s'engage à les réinitialiser et à les revaloriser. **La demande de retour est faite par l'élève auprès du support selon une procédure similaire au S.A.V.**

« Si la mobilité se fait au sein de l'Île-de-France, l'enseignant garde son équipement. »



ÉCRANS NUMÉRIQUES INTERACTIFS

Politique de dotation régionale

Le déploiement des écrans numériques est opéré par la Région en fonction du degré d'obsolescence des vidéos-projecteurs et du nombre de salles à équiper. Pour accompagner la transition vers les écrans tactiles, l'installation des dalles numériques se fait progressivement. L'installation est adaptée au matériel présent dans les salles de classe et complétée par un clavier et une souris sans fil. L'achat d'équipements complémentaires doit être effectué par le lycée.

Connexion avec un ordinateur

La connexion entre un écran et un PC fixe est filaire. La connexion entre un ENI et un PC portable se fait par Wi-Fi. Si votre écran numérique est équipé d'un OPS, il possède un ordinateur embarqué : il est donc possible d'y ouvrir une session utilisateur et de s'authentifier en toute sécurité sans relier d'ordinateur.

Support et maintenance des écrans et OPS

Les demandes de support et de maintenance doivent être réalisées sur l'outil **Mon Support** accessible sur Monlycée.net aux personnels habilités.



ÉQUIPEMENTS FIXES ET SALLES INFORMATIQUES

Politique de dotation régionale

En remplacement de la solution de commande Lystore, la Région Île-de-France déploie progressivement un nouvel outil de suivi de l'état du parc fixe des établissements. Cet outil permettra un suivi en temps réel l'état du parc, offrant à la Région la possibilité de centraliser les commandes et les livraisons d'équipements en fonction des besoins spécifiques des filières et des établissements.

Les demandes peuvent être traitées lors de dialogues de gestion menés entre les lycées et la Région Île-de-France via l'outil **Mon Support**.

Les demandes urgentes de remplacement de matériel défectueux (zone pédagogique ou administrative) peuvent être formulées auprès de la Région sur l'outil **Mon Support**.

02

Services numériques

- Place des Services Numériques Monlycée.net
- Manuels et ressources numériques



PLACE DE SERVICES NUMÉRIQUES MONLYCÉE.NET

Rappel : qu'est-ce que Monlycée.net ?

Monlycée.net est la place de services numériques proposée par la Région Île-de-France. Elle **transforme l'expérience scolaire** en offrant aux élèves, aux enseignants, aux personnels non-enseignants et aux parents **un environnement numérique intégré**. Elle propose un **espace de travail sécurisé**, performant et ergonomique. L'ensemble des services est accessible via l'application mobile. Des nouvelles fonctionnalités sont ajoutées régulièrement.

 **MON Lycée.NET**



« Monlycée.net transforme l'expérience scolaire en offrant un environnement numérique intégré »



Nouveaux services aux établissements

Le Drive Monlycée.net évolue !

Une **nouvelle fonctionnalité** vient compléter votre Drive, **sur le web et l'application mobile** : le partage par classe. Un partage de ressources pédagogiques plus efficace et sécurisé.

La fonctionnalité utilise l'auto-complétion pour **faciliter la sélection des classes**. Les groupes disponibles sont les classes auxquelles les utilisateurs appartiennent dans chaque établissement, par exemple «1ère L1 (Lycée Charles Pointet)». En écrivant une partie du nom de la classe, comme «Term», l'utilisateur peut visualiser et sélectionner la classe «Terminale 202».

Lorsqu'un professeur partage un fichier avec une classe, celui-ci est **automatiquement accepté et ajouté à la liste des fichiers des élèves concernés**.

Lorsqu'un élève initie un partage, les destinataires doivent accepter ou refuser le partage via le menu «Partages en attente» ou la notification de réception. Une fois accepté, le fichier est ajouté à la liste des fichiers du destinataire (si refusé, il n'apparaîtra pas dans les documents).

Une nouvelle rubrique : le carnet de bord

Fonctionnalité disponible depuis la page d'accueil sur le web et au travers d'un nouvel onglet sur l'application mobile, le carnet de bord offre une vue synthétique des informations scolaires associées à Pronote. La fonctionnalité est accessible aux élèves et aux parents.

Informations à disposition :

- **Dernières notes :**

Les notes des sept derniers jours sont affichées avec des détails tels que la date du devoir, le libellé de la matière, le barème de la note, et la note de l'élève.

- **Devoirs à faire :**

Les devoirs à rendre dans les sept prochains jours sont listés avec des informations sur la matière, la date du cours, et les travaux à faire.

- **Absences et retards :**

Les absences et retards des 30 derniers jours sont affichés avec des détails sur les dates, les heures, et les motifs.



Rappel : assistance

En cas de besoin de support, ou de demande d'évolution, plusieurs canaux sont disponibles (réservés aux personnels de direction et aux administrateurs locaux) :

Support téléphonique

Du lundi au vendredi

9h à 19h

09 71 10 02 76

Contact mail à l'adresse :

monlycee.net@worldline.com

MANUELS ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

Un accès simplifié à l'offre de manuels scolaires

La Région Île-de-France fait évoluer l'usage des manuels scolaires vers une offre généralisée, accessible via une interface unique.

Ce choix permet de simplifier l'accès aux manuels numériques et ainsi favoriser leur usage.

Les contenus pédagogiques, structurés, peuvent être utilisés tels quels ou modifiés par les enseignants pour s'adapter à leurs besoins.

Par la mise à disposition d'un suivi statistique des usages, la plateforme permet d'accompagner le pilotage du numérique de l'établissement.



Prise en main de l'interface unique

Afin de faciliter la prise en main de la plateforme par l'ensemble de la communauté éducative, deux types d'accompagnement sont proposés aux usagers :

01. Un accompagnement à la formation

En amont et tout au long de l'année scolaire, des sessions de formation sont accessibles aux enseignants et aux élèves. Ces formations sont proposées sous différents formats :

- Visioconférences interactives,
- Parcours d'auto-formation via des capsules vidéo,
- Interventions en présentiel dans les établissements sur demande à l'adresse suivante :

manuels-numeriques.iledefrance@pearltrees.com

- **Un parcours m@gistère d'accompagnement à l'usage des manuels granulaires, réalisé en partenariat avec la Région académique, sera disponible en septembre.**

Des fiches-conseils pratiques ainsi qu'une FAQ sont également disponibles sur la plateforme pour guider les usagers au quotidien.

02. Un accompagnement via le support

Une messagerie intégrée à l'interface permet de poser des questions à un référent Pearltrees. Une réponse est assurée dans un délai de 72 heures. Par ailleurs, les RRUPN ont la possibilité de contacter directement un référent Pearltrees par téléphone pour un échange plus rapide.

« Tout au long de l'année scolaire, des sessions de formation sont accessibles aux enseignants et aux élèves »



Une offre de manuels scolaires libres et gratuits

La région académique et la Région Île-de-France éditent en partenariat une offre de manuels libres, gratuits, mis à disposition de l'ensemble des EPLE (qu'ils soient « numériques » ou « papier ») via l'application Pearltrees ou sur les sites disciplinaires et académiques.

Ils sont mis à disposition auprès de tous les enseignants. À la rentrée 2025, près de 50 manuels libres sont disponibles, dont 36 nouveaux.

➔ Cliquez ici pour accéder à la liste des manuels scolaires libres

Quels Manuels libres seront disponibles à la rentrée 2025 ?

	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{le}
Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques Tronc commun Mathématiques Spécialité	Mathématiques Expertes Mathématiques Complémentaires
		Mathématiques Tronc commun Mathématiques STI2D/STL	Mathématiques
Lettres, Philosophie & Humanités	Français		Philosophie
	Arts appliqués et culture artistique		
Sciences	Physique-Chimie SNT SVT	Physique-Chimie Spécialité Enseignement scientifique	
Économie, Droit, SES	SES	SES Spécialité Droit-Économie	
Histoire - Géographie	Histoire - Géographie		
	Histoire - Géo - EMC		
Enseignement moral et civique	EMC		
Langues vivantes	Anglais		
	Anglais / Allemand / Espagnol		
	Anglais		
Métiers	Organisation du transport de marchandises		
	Métiers de la sécurité		
	Arts appliqués et culture artistique		
En +	Élèves à besoin éducatifs particuliers (enseignants)		
	Référence "Manuel Europe"		

« À la rentrée 2025, près de 50 manuels libres seront disponibles, dont 36 nouveaux. »

 Enseignements communs
voie **Générale et Techno**

 Enseignements exclusifs
voie **Générale**

 Enseignements exclusifs
voie **Techno**

 Enseignements **voie Pro**

 Enseignements **CAP**

 **Autres**

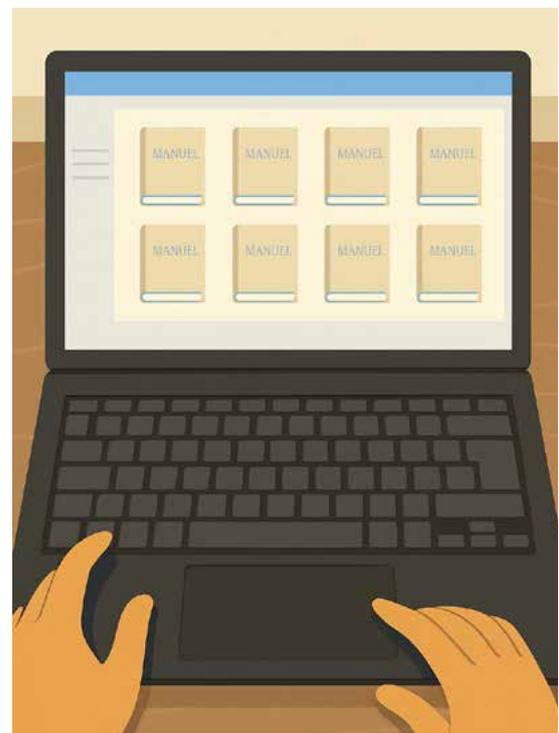


Focus sur le manuel libre de Sciences Physiques

L'ensemble de l'offre de manuels libres sera progressivement associé à des fonctionnalités de tutorat et de différenciation des parcours. Le manuel de Sciences Physiques dispose de ces fonctionnalités dès la rentrée 2025.

Mise en accessibilité des manuels numériques

L'interface de lecture des manuels numériques granulaires bénéficiera à partir de la rentrée d'une solution de mise en accessibilité pour faciliter leur lecture par les utilisateurs à besoins éducatifs particuliers (Cantoo Web).



Le catalogue de ressources numériques régionales

Le catalogue **Ressources.num** offre un large choix de ressources numériques disciplinaires et transverses à commander par les établissements. Ces ressources peuvent être commandées tout au long de l'année scolaire.

➔ **Cliquez ici pour consulter la liste des ressources numériques disponibles**

Le catalogue Ressources.num est alimenté tout au long de l'année par le dispositif

➔ **Lycées'UP Ressources.**

L'identification de nouvelles ressources s'opère sur la base des sollicitations directes d'éditeurs de ressources numériques et des suggestions des enseignants franciliens.

Les ressources éligibles sont soumises à la validation d'un comité composé de représentants de la Région et de la DRANE (Délégation Régionale Académique au Numérique Éducatif) regroupant les académies de Créteil, Paris, Versailles. Ce comité se réunit deux fois par an.

Invitez les enseignants de votre établissement à suggérer leurs ressources en suivant ➔ **ce lien.**

Politique de dotation régionale

Chaque établissement bénéficie d'une enveloppe lui permettant de financer des manuels et/ou des ressources numériques.

Le budget est calculé en fonction du nombre d'élèves présents dans le lycée (et donc sur Monlycée.net) en mai 2024

	2 ^{de}	1 ^{re}	T ^{le}
Filière générale numérique	16 €	24 €	16 €
Filière technologique numérique	24 €	36 €	24 €
Filière professionnelle numérique (2de, 1re, Tle, CAP, BMA)	39 €		
Lycée «papier»* <small>*Pour l'achat de ressources numériques</small>	5 €		
Filière professionnelle Consommables	24 €		



Le GAR

Développé par l'Éducation Nationale, le **gestionnaire d'accès aux ressources (GAR)** permet l'accès des élèves et des enseignants à leurs ressources numériques et services associés, via un espace numérique de travail (**Monlycée.net**) ou un équipement mobile. Il permet la communication des données strictement nécessaires aux éditeurs et distributeurs de ressources numériques pour l'éducation fournissant ainsi un cadre de confiance juridique aux établissements.

➔ **Cliquez ici** pour accéder à l'espace collaboratif des **référénts d'affectation GAR de l'académie de Paris**

➔ **Cliquez ici** pour accéder à l'espace collaboratif des **référénts d'affectation GAR de l'académie de Versailles**

En cas de besoin de support lié au GAR, ➔ **Cliquez ici**



Chaque académie a un **référént d'affectation GAR** disponible pour appuyer les établissements :

Académie de Créteil :

Christophe GUILLOT
cguillot@ac-creteil.fr

Académie de Paris :

Nathalie ROZÉ
Nathalie.Roze@ac-paris.fr

Académie de Versailles :

Pierre JORLAND
pierre.jorland@ac-versailles.fr

Calendrier des commandes

Ces commandes se font à travers Monlycée.net sur la plateforme **Ressources.num**

→ Avant l'été

Ouverture du catalogue de ressources numériques, de manuels numériques et de consommables en consultation

→ Depuis le 25 août

Ouverture des commandes de ressources numériques, de manuels numériques et de consommables

→ 26 septembre

Ouverture des commandes de manuels numériques et consommables pour les élèves nouvellement arrivés, uniquement

→ Janvier 2026

(les dates seront précisées ultérieurement)

Ouverture des commandes de ressources numériques

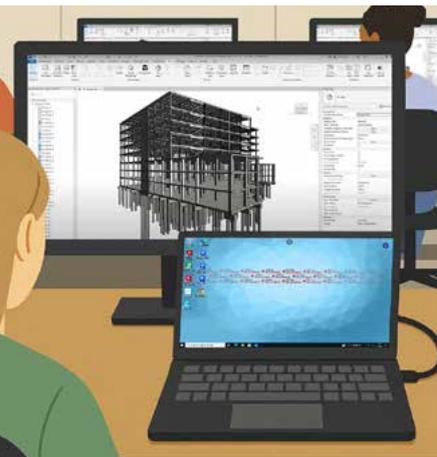


Attention !

- Les ressources numériques pourront être commandées uniquement deux fois dans l'année.
- Pensez à prévoir les renouvellements dès la fin août

Commandes de ressources

Offres annuelles	Elles concernent : <ul style="list-style-type: none"> • les premières souscriptions d'une ressource, tout au long de l'année
Offres mensuelles	En cas de renouvellement suite à expiration d'un abonnement, l'offre mensuelle est choisie afin que l'abonnement expire au 15 août . La durée de l'abonnement est calculée à partir de votre date de devis jusqu'au 15 août, le nombre de mois est arrondi à l'entier le plus proche.
Licences individuelles	Deux tarifications pour les licences individuelles : <ul style="list-style-type: none"> • Pour une année scolaire (commande réalisée entre juin et septembre 2025) : licence valide de la rentrée au 15 août • Pour la deuxième moitié de l'année scolaire (commande réalisée en janvier 2026) : licence valide de janvier au 15 août



SERVICE DE VIRTUALISATION

Déploiement progressif d'un service de virtualisation

Class'Connect, le nouveau projet déployé progressivement par la Région Île-de-France, a pour objectif de moderniser les salles informatiques des lycées. Ce dispositif place l'ordinateur portable fourni par la Région au cœur d'un dispositif mettant à disposition :

- **Des stations d'accueil :** composées d'un écran d'ordinateur fixe et d'un boîtier reliant votre PC portable à cet écran ainsi qu'à internet et à un port de chargement, ces stations d'accueil permettront à terme de faciliter l'usage des logiciels (Solidworks, Geogebra, Adobe, etc.) et d'exploiter pleinement les ordinateurs portables mis à disposition de tous.

- **Des ordinateurs à distance, réservables sur demande et accessibles depuis votre ordinateur portable :**

Ce service permet aux enseignants de réserver des créneaux pendant lesquels eux et/ou leurs élèves pourront utiliser des ordinateurs à distance (machines virtuelles) dans lesquels tous les logiciels nécessaires à leur filière seront préinstallés. Ces ordinateurs à distances auront une puissance permettant d'utiliser pleinement les logiciels exploités, y compris les plus gourmands (Revit, Adobe, etc.).

Ces ordinateurs à distance seront rendus accessibles aux horaires choisis à travers une interface mise à disposition dans **Monlycée.net**.

- **Fonctionnement et bonnes pratiques associées à l'utilisation du service de virtualisation**

- **Réservation d'un ou plusieurs créneaux**

La réservation d'un ordinateur à distance (machine virtuelle) doit se faire au minimum la veille pour des raisons techniques.

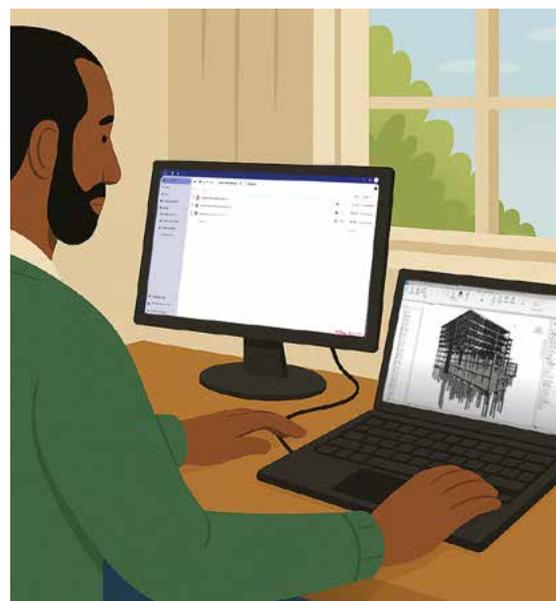
- **Choix de l'ordinateur à distance**

Plusieurs options s'offriront à l'enseignant. Celui-ci aura la possibilité de réserver une machine virtuelle vierge ou de sélectionner une machine possédant des logiciels préinstallés. Ces ordinateurs, nommés « modèles de discipline » dans l'outil, portent le nom de la filière (TEBEE, STI2D, CIEL, Générale & technologique, SVT, etc.) et regroupent un panel de logiciels et applications pertinents. Pour déterminer au mieux les besoins des différentes filières, 11 lycées volontaires ont accompagné la création de 16 modèles de discipline différents.

- **Prérequis à l'usage du service de virtualisation de Class'Connect :**

Pour des raisons techniques, les lycées souhaitant utiliser le service de virtualisation devront au préalable avoir accès :

- Au Très Haut Débit (1 Gb/s) à la sortie du réseau
- A la passerelle de sécurité Stormshield déployée par la Région



03

Gestion des infrastructures numériques

- Maintenance et support
- Collecte des déchets électriques et électroniques



MAINTENANCE ET SUPPORT



Mon Support

« Mon Support »

« Mon Support » est une interface unique pour répondre à tous vos besoins d'assistance, demandes de matériel et de service numérique pour votre lycée.

Depuis le 14 avril 2025 la plateforme d'assistance numérique « Mon Support » est mise à disposition en remplacement de GLPI/ CESAME.

Cette plateforme permet de :

- **Demander la résolution d'un incident** survenu sur le matériel numérique fourni par la Région (problème réseau, serveur, PC fixe...).
- **Formuler une demande de matériel et de service numérique** pour votre lycée (tels que les PC fixes, équipement réseau, OPS...) grâce à un catalogue de services mis à disposition.

Cette plateforme est disponible via Monlycée.net.

Pour y avoir accès, l'administrateur ENT doit ajouter l'utilisateur au groupe « Mon Support » dans la console d'administration.

N° vert centralisé

En cas de difficulté d'utilisation de la plateforme Mon Support, La Région Île-de-France met à disposition un centre téléphonique de support au numérique afin de faciliter l'ouverture des tickets, et optimiser la gestion des demandes.

N° vert gratuit : 0800 711 194

Du lundi au vendredi
de 7h à 19h

*À destination des
personnels de direction
et coordonnateurs
numériques
(ne pas diffuser)*

Un appel au n° vert engendre l'ouverture d'un ticket « Mon Support » par le centre d'assistance.

Centre de Services Numériques pour les interventions à distance

La prise en main à distance par les équipes de maintenance ne peut se faire qu'au sein des EPLE « CSN ». Les agents mandatés par la Région pourront prendre en charge votre demande/incident à distance et le résoudre sans déplacement. Les incidents traités à distance peuvent être résolus en quelques heures en fonction de leur degré de criticité.

Interventions sur site

Si votre lycée n'est pas éligible à la prise en main à distance ou si votre demande ne peut être résolue à distance, un opérateur mandaté par la Région se déplacera suivant l'impact et l'urgence de l'incident, qui définiront la criticité de ce dernier. Pour les interventions les plus critiques, l'intervention pourra se faire en quelques heures.

Différents profils d'agent (technicien, ingénieur, expert) sont mobilisables en fonction de l'incident rapporté ou de la demande formulée :

- des agents SPIE sont amenés à intervenir dans le cadre de demandes ou d'incidents relatifs aux postes de travail, réseau (y compris le Wi-Fi), visites préventives et études terrain.
- des agents SPIE/Capgemini/SCC interviennent pour toute demande ou incident relatifs à l'installation et configuration des serveurs et passerelles de sécurité de type Stormshield.



COLLECTE DEEE

Les établissements ont la possibilité de faire collecter gratuitement leurs équipements électriques et électroniques vétustes par un éco-organisme agréé par l'Etat, qui garantit la qualité des opérations de recyclage de la collecte jusqu'à la valorisation finale.

Procédure de demande de collecte DEEE

Avant d'ouvrir une demande d'enlèvement d'équipement électrique et électronique, l'établissement doit se connecter sur la plateforme **E-dechet.com** afin d'estimer le poids de son lot de déchets.

À la suite de la demande, un inventaire sera réalisé par le prestataire de la Région Île-de-France.

Le lycée aura à sa charge la palettisation des équipements, ainsi que la confirmation d'un rendez-vous avec Ecologic pour l'enlèvement des équipements.

NB : Toute demande d'enlèvement d'équipement électrique et électronique doit être validée par la Région Île-de-France. Le matériel étant sous la responsabilité de la Région, merci de ne pas solliciter un prestataire non identifié et approuvé par cette dernière.



Commande d'une WEeTRI Box pour collecter les petits DEEE

Les établissements ont la possibilité de mettre en place gratuitement un point de collecte pour que les élèves, enseignants et personnel non-enseignant puissent recycler leurs appareils électriques usagés de la maison et du lycée. Pour ce faire, il est possible de commander une " WEeTRI Box " sur le site e-dechet en suivant cette procédure :

- Remplir le formulaire en ligne
- L'éco-organisme Ecologic contacte l'établissement pour évaluer les besoins
- Livraison de la ou des WEeTRI Box dans l'établissement
- Ecologic collecte la WeeTri Box dès qu'elle atteint 250kg ou une fois par an



Les pré-requis pour qu'un enlèvement soit réalisable :

- Créer un compte E-dechet.com
- Estimer un lot de 250kg minimum
- Conditionnement sur palettes filmées 80 x 120cm (à la charge de l'établissement) avec inventaire à la charge du prestataire de la Région Île-de-France
- Equipements nus (sans emballage)
- Enlèvement à quai ou en rez-de-chaussée
- Accessibilité sans obstacle à moins de 50m du véhicule à charger
- Fournir le mail de confirmation E-dechet.com avec la date de retrait dans le ticket Mon Support

Toutes les conditions ci-dessus doivent être remplies afin de pouvoir ouvrir la demande du lycée.

Pilotage et accompagnement

- Les interlocuteurs du numérique en établissement
- Offre de formation et retours terrain



LES INTERLOCUTEURS DU NUMÉRIQUE

La chaîne d'alerte

Tout incident de sécurité constaté par les personnels et les acteurs de la communauté éducative sera signalé simultanément à la Région et aux académies de la région académique en utilisant l'adresse mail suivante : **rsi.lycees@iledefrance.fr**

En cas de fuite de données à caractère personnel, la Région et les académies de la région académique demandent à tous les personnels et aux acteurs de la communauté éducative, d'utiliser l'adresse mail suivante : **dpo.lycees@iledefrance.fr**

Le coordonnateur numérique

Le coordonnateur numérique régional en établissement crée un lien direct avec la Région Île-de-France pour assurer un suivi du déploiement du numérique dans une perspective d'amélioration continue des services en se basant sur une meilleure compréhension des situations sur le terrain, sur l'identification des problèmes rencontrés et sur un accompagnement des solutions à mettre en place. La communauté des coordonnateurs est animée par la Région Île-de-France via des événements récurrents en cours d'année (rencontres, plénières, formations, etc.).

Pour plus d'informations :

coordonnateur.numerique@iledefrance.fr



Le référent pour les ressources et les usages pédagogiques du numérique (RRUPN)

Véritable expert pédagogique, il forme et accompagne les enseignants dans la prise en compte du numérique au quotidien dans les classes (propose des exemples de pratiques, aide à la mise en œuvre des projets pédagogiques, conseille sur le choix des ressources, oriente les enseignants vers des formations adaptées à leurs besoins et les aide si nécessaire), il conseille les personnels de direction dans le pilotage de l'EPL. Il peut y avoir un ou plusieurs référent(s) distinct(s) du coordonnateur numérique régional par établissement : les référents numériques sont accompagnés par les DANE académiques et rémunérés par l'établissement en IMP avec lettre de mission.

Le responsable GAR

Le chef d'établissement délègue cette responsabilité à un ou plusieurs responsables d'affectation (déclarés au GAR via Monlycee.net). Au service de la politique documentaire, cet outil donne accès à un suivi des abonnements pour chaque ressource, mais aussi aux statistiques agrégées de consultation des ressources et de leurs affectations pour les guider dans le choix éclairé des ressources mises à disposition.

L'administrateur monlycee.net (ADML)

Le chef d'établissement est le responsable légal de la gestion des services en ligne (dont Monlycee.net). Il peut déléguer des fonctions qui permettent d'assurer au quotidien la mise à jour des données et le paramétrage des services.

Les intervenants techniques de la Région

Ils gèrent en tant qu'experts techniques les interventions sur le serveur pédagogique, l'administration de l'interface du serveur de communication, le bon fonctionnement des matériels mis à disposition (configuration, installation des applications). Ils assurent le suivi des remontées d'incidents auprès de la Région.



« La DRANE d'Île-de-France propose des formations, outils et ressources pour les enseignants. »

Délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE)

La DRANE d'Île-de-France accompagne les équipes pédagogiques des établissements franciliens dans leurs projets pédagogiques avec le numérique et propose des formations, outils et ressources pour les enseignants.

Portail de l'académie de Créteil : [↗ Cliquez ici](#)

Portail de l'académie de Paris : [↗ Cliquez ici](#)

Portail de l'académie de Versailles : [↗ Cliquez ici](#)



LES INTERLOCUTEURS NUMÉRIQUES DE MON ÉTABLISSEMENT

(tels que définis par l'annexe 5 « Missions liées au numérique au sein des établissements » de la Convention relative à la mise en œuvre de l'écosystème numérique au sein des établissements de la Région Île-de-France)

* Coordonnateur numérique régional

Nom et prénom :



Cliquez ici pour insérer une image

- **Coordonne les interventions** de maintenance des prestataires régionaux et accompagnement élèves pour le SAV
- **Relaie les politiques régionales** de transformation numérique au sein des établissements
- **Suit les usages du numérique** en relation avec le(s) RRUPN
- **Fait connaître l'écosystème numérique** régional proposé aux personnels de la communauté éducative
- **Fournit un support ponctuel** et une orientation aux usagers

* Référent RGPD

Nom et prénom :



Cliquez ici pour insérer une image

- Accompagne et sensibilise tous les usagers à la lecture, à l'appropriation et au respect de la charte relative aux bons usages du numérique dans l'établissement rédigée entre la région académique et la Région en matière de protection des données
- Sensibilise les utilisateurs aux mesures élémentaires de sécurité
- Informe sur les obligations liées au traitement des données personnelles
- Inscrit la plateforme de services et des services tiers accessibles via cette plateforme (hors du Gestionnaire d'Accès aux Ressources, le GAR) dans le registre des activités de traitement de l'établissement
- Est l'interlocuteur privilégié du DPO de l'EPL

* Administrateur local ENT Monlycée.net (ADML)

Nom et prénom :



Cliquez ici pour insérer une image

- **Gère les comptes** et les codes d'accès
- Paramètre certaines applications

* Administrateur MDM (mobile device management) MAM (mobile application management)

Nom et prénom :



Cliquez ici pour insérer une image

- Assure la gestion des annuaires, les habilitations et les droits nécessaires au bon fonctionnement des différents services proposés

* Référent PIX

Nom et prénom :



Cliquez ici pour insérer une image

- Accompagne l'organisation des sessions de certification PIX des lycéens

* Référent GAR

Nom et prénom :



Cliquez ici pour insérer une image

- Veille à l'affectation des ressources dans le GAR
- Suit les abonnements
- Informe le chef d'établissement

* Référent ressources et usages pédagogiques du numérique (RRUPN)

Nom et prénom :



Cliquez ici pour insérer une image

- **Conseille le chef d'établissement** dans le pilotage numérique du lycée
- Fait la **démonstration des outils** et des ressources auprès des enseignants ; **forme conseille et incite** à l'usage dans la pratique professionnelle
- Assure une **veille sur les nouveautés** (ressources et outils)
- Est l'**interlocuteur privilégié** de la DRANE en EPLE